



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 21 MARS 2024

Date de convocation :
15 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un mars, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, DUTHEIL Stéphanie, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FONTAINE Jean-Pierre, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LEROY Michel, LEVESQUE Michel, MARIGNIER Sylvain, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, , RENOUARD Eric, RICHARD Christian, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
36

Nombre de votants :
42

Excusés avec pouvoir : M. CORU Vincent (pouvoir donné à M. CHATEL Jacques), M. GRASLAND Yves (pouvoir donné à M. QUELLIER Serge), M. LELOUP Christian (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à Mme LAMBERT Pamela), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à Mme LECAMUS Florence), M. PAUPY Richard (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice)

VOIX POUR :
42

VOIX CONTRE :
0

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

ABSTENTIONS :
0

Objet : Débat d'Orienta-tion Budgétaire

Vu l'article L. 2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire le débat d'orientations budgétaires dans les collectivités de 3 500 habitants et plus,

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Sur le rapport de Monsieur le Président prenant acte du contexte économique, de la situation financière de la Communauté de Communes au 31 décembre 2023 et présentant les principaux projets pour l'année 2024.

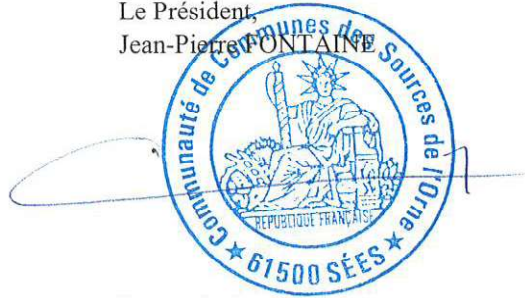
Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (document annexé à la présente délibération)

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Pierre PONTAINE



La secrétaire,

Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ